



Prix Nobel de la paix: Adolfo Perez Esquivel

— page B-8

Les "experts" de La Tribune se prononcent

— page C-3

★ **La Série mondiale** ★
Les PHILLIES se fient à une recrue

— page C-1

la tribune

71^e ANNEE — No 201 — 32 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, MARDI 14 OCTOBRE 1980 —

(SAMEDI 50^e) 30^e

Grève des fossoyeurs

Des salons funéraires obligés de garder les corps des défunts

— page A-3

Maurice Bellemare prêt à se présenter dans Johnson



MONTREAL (PC) — M. Maurice Bellemare, ancien chef intérimaire de l'Union nationale et ancien député de Johnson, a annoncé hier soir son retour probable à la politique.

Au cours de l'émission télévisée "Les Lundis de Pierre Nadeau," M. Bellemare a annoncé qu'il sera certainement candidat dans Johnson si le maire de Montréal Jean Drapeau accepte de devenir chef de l'Union nationale.

"Je n'ai pas dit que je ne serai pas son acolyte," a-t-il dit.

Si M. Drapeau n'est pas candidat à la direction de l'UN, je serai peut-être candidat à la chefferie moi-même, a ajouté M. Bellemare, qui a demandé aux gens du comité de Johnson de se préparer.

M. Bellemare participait à l'émission en compagnie du chef intérimaire du parti Michel Lemoignan, du député de Bellechasse Bertrand Goulet et de M. Marcel Masse, ancien ministre du cabinet Bertrand, qui ont été interrogés par l'animateur Pierre Nadeau.

M. Lemoignan a révélé que plusieurs autres personnes étaient intéressées à la direction du parti et qu'elles se préparaient en vue du congrès à la direction, dont la date exacte n'a pas encore été fixée, mais qui sera probablement tenu au début de février.

Lui-même sera candidat à la direction du parti et il espère qu'il y aura trois ou quatre autres candidats.

M. Masse a affirmé de son côté que toute hypothèse de candidature de sa part à ce congrès était éliminée. Mais il a réservé sa réponse quant à la possibilité qu'il prenne la direction d'un parti conservateur provincial.

M. Bellemare a quitté son siège de Johnson à l'Assemblée nationale, le 19 décembre.

bre dernier. Il a déclaré hier soir que c'était le chef du parti à ce moment. M. Rodrigue Biron, qui l'avait "poussé dehors".

M. Biron, qui représente le comté de Lotbinière à l'Assemblée nationale, a démissionné comme chef de l'UN au début du débat référendaire et il vient d'annoncer son adhésion au Parti Québécois.

Ca ne veut pas dire que M. Biron étant parti, je ne peux pas revenir, a dit M. Bellemare, qui a ajouté que le candidat républicain aux Etats-Unis, Donald Reagan, avait le même âge que lui, 69 ans, et qu'il s'en tirait très bien.

M. Lemoignan a déclaré que les portes du parti lui étaient grandes ouvertes.

Ce serait le troisième retour à la politique pour M. Bellemare, qui a été député du temps de Duplessis, ayant été élu pour la première fois député de Champlain en 1944. Il a été successivement ministre sans portefeuille des Affaires municipales et du Travail et de la Main-d'oeuvre. Il a abandonné la politique en 1971 pour devenir président de la Commission des accidents du travail.

Les 10 premiers ministres à Toronto

Front commun de la dernière chance?

TORONTO (PC) — Les premiers ministres des 10 provinces canadiennes sont réunis à Toronto, mardi, pour trouver le moyen d'empêcher le gouvernement fédéral de rapatrier unilatéralement la constitution de Grande-Bretagne.

L'opposition la plus ferme provient de quatre provinces en particulier: Québec, Terre-Neuve, Colombie-Britannique et Ile-du-Prince-Edouard. Elles ont même menacé de poursuivre Ottawa devant les tribunaux si M. Trudeau persistait dans ses intentions.

Le projet du gouvernement fédéral, qui fait actuellement l'objet d'un débat aux Communes, consiste essentiellement à joindre une charte des droits à la constitution.

Le premier ministre Allan Blakeney, de la Saskatchewan, prenant une attitude plus conciliante que celle de certains de ses homologues, a fait savoir qu'il a préparé des amendements au plan Trudeau et qu'il espère faire l'unanimité chez les premiers ministres provinciaux à ce sujet.

A l'instar du leader fédéral du Nouveau Parti démocratique Ed Broadbent, M. Blakeney croit que M. Trudeau devrait enchaîner dans la constitution le droit des provinces à la propriété et au contrôle de leurs richesses naturelles.

Au cours d'une conférence de presse, vendredi dernier, M. Trudeau a laissé poindre un rayon d'espoir en disant qu'il pourrait permettre un tel amendement si cela signifiait que les quatre provinces de l'Ouest accordent leur appui à son projet.

Pour M. Trudeau, l'appui du NPD équivaut à l'appui de l'Ouest, puisque 26 de ses 32 candidats sont de l'Ouest. Les libéraux, eux, n'ont pas un seul député à l'ouest de Winnipeg.

M. Trudeau a d'ailleurs clairement indiqué qu'il n'avait pas fermé la porte à d'autres discussions avec les premiers ministres provinciaux. "Je veux voir quels amendements on désire apporter et ce qu'il va sortir de leur réunion de Toronto."

L'Ontario

La seule province qui a totalement appuyé Ottawa depuis le début des négociations est l'Ontario. Son premier ministre, M. William Davis, a demandé aux conservateurs de tout le pays



• Lévesque s'opposera au coup de force d'Ottawa par tous les moyens légaux

— page B-1

d'appuyer le projet de M. Trudeau.

M. Davis, pourtant, n'a pas réussi à convaincre le leader national des conservateurs, M. Joe Clark, qui s'oppose au plan Trudeau.

M. Clark n'apprécie surtout pas le fait que le gouvernement fédéral pourrait amender la constitution par voie de référen-

dums.

Le premier ministre du Manitoba, M. Sterling Lyon, a souligné, de son côté, que les provinces ne s'opposaient pas au rapatriement de la constitution, mais à la condition qu'il se fasse avec une formule d'amendement acceptée de tous.

ALGER (AFP) — Plus de 20,000 morts, 60,000 blessés, quelque 300,000 sans-abris, tel est le bilan provisoire du tremblement de terre qui a rayé de la carte, vendredi dernier, non seulement la ville d'El Asnam, (ex Orléansville) mais également des villages entiers des alentours.

Tout occupés à organiser les secours, à déblayer les décombres à la recherche de possibles survivants, les rescapés et les sauveteurs ont une nouvelle fois connu la peur et la panique, lundi matin, quand la terre a recommencé à trembler. Une secousse a en effet été ressentie à 7h40 locales, certes de moindre intensité (4 degrés sur l'échelle de Richter) mais largement suffisante pour semer le plus grand désordre parmi la population.

Certains dormaient encore, d'autres déblayaient les ruines. En quelques secondes, la population s'est dispersée en tous sens à la recherche d'un abri. Les voitures ont tangué sous l'effet de la secousse. Les sauveteurs ont dû interrompre leurs travaux de déblaiement.

Lundi, la ville d'El Asnam offrait encore un aspect cauchemardesque. Pas une minute ne se passe sans que l'on voit ou entende la sirène d'une ambulance. Les "centres de tri", où l'on donne les premiers soins, fonctionnent sans discontinuer. Au lycée Es Samel, un de ces centres, des dizaines de chirurgiens et de médecins opèrent sans répit environ 250 blessés par jour.

Dans un hangar de l'hôpital d'El Asnam, on regroupe des morts: des corps souvent mutilés, tous recouverts de poussière. Ils gisent sur des matelas, à même le sol. L'odeur des désinfectants se mêle à celle de la putréfaction. Des cimetières de fortune sont aménagés à la hâte aux alentours de la ville.

Cette atmosphère de peur ne fait qu'ajouter à la tension qui se manifeste de plus dans la cité maudite comme dans les environs. On a pu constater lundi des signes de colère dans la population sinistrée qui se plaint de la coordination anarchique des secours.

Si à El Asnam, des villages de tentes ont été implantés un peu partout, les habitants protestent contre la façon dont les secours en vivres et en couvertures sont distribués. Les camions passent dans les rues et les soldats jettent à même le sol des caisses de vivres et des couvertures.

Ceux qui sont valides ou qui courent vite s'y agrippent et parviennent ainsi à profiter des secours. Mais beaucoup d'autres sont dans l'impossibilité de profiter de cette distribution faite "au hasard", soit parce qu'ils sont vieux, soit parce qu'ils sont blessés. Ceux-là se sentent frustrés. "Nous n'avons rien, se plaignent-ils. La nuit, nous grelotons de froid. On a le sentiment qu'on nous abandonne."

Cauchemar dans la cité maudite



Les recherches se poursuivent toujours dans le but de retrouver les victimes du tremble-

ment de terre qui a causé la mort d'environ 20,000 personnes à El Asnam, en Algérie.

La Quotidienne

9 5 7

Persiflage

Je déteste les Séries télévisées, sauf les Séries mondiales. — 0 —

Les Canadiens ont disputé deux parties serrées en fin de semaine. — 0 —

Le reportage odieux-visuel sur le centre-ville est tellement bon qu'il y aura reprise. — 0 —

C'est un ex-candidat conservateur qui a accepté de porter le flambeau de l'UN dans le comté de Mégantic-Compton en vue des prochaines élections.

Le persifleur

Octobre: le mois des soupirs

• Les Cantons de l'Est appelés à danser un pied dans l'automne, l'autre dans l'hiver

SHERBROOKE (psj) — Encore plus que février et sa St-Valentin, octobre et ses caprices du temps méritent, plus que tout autre période de l'année, le titre de mois des soupirs.

Pas tout à fait habitués à l'automne et à sa façon de paver la voie à l'hiver, du jour au lendemain, les

gens des Cantons de l'Est sont appelés à danser, un pied dans l'automne, l'autre dans l'hiver, risquant d'attraper le premier "rhube de cerneau" de la saison ou, pour les natures plus sensibles à ces changements brusques de température, la fièvre du ski.

Une journée triste, froide comme celle d'hier, jour férié par surcroît, donne toute la latitude voulue pour ressasser les températures d'octobre des dernières années.

Il ne faudrait pas croire que ces températures cachent quelque chose de nouveau. "du jamais vu" comme dirait le promoteur d'un combat du siècle mettant aux prises "ti-Blanc Déluge" contre "ti-Noir La Tempête". On a déjà fait mieux tant du côté des maxima que des minima. Le record de la plus haute température d'octobre revient au 9 octobre 1970 avec 27.7 degrés Celsius et celui de la plus basse température au 20 octobre 1972 avec moins 13.3 degrés

d'une ligne... à la page.

• PUBLI-PROMOTION • RELATIONS PUBLIQUES
• PUBLICITÉ • CONCOURS • ANNONCES •

L'ENVELOPPE D'ARGENT BONI

à RADIO CHLT 63 en premier!

DES MILLIERS DE \$ A GAGNER.

UN CONCOURS

FACILE — Il suffit d'écouter CHLT Radio 63 et de noter le montant d'argent mentionné par l'animateur.

PAYANT — Du lundi au vendredi, entre 7h.00 et 17h.00 chaque jour, nous communiquerons avec une des personnes qui aura rempli le coupon de participation ci-joint.

Pour gagner, il faut répéter le montant exact dévoilé quelques minutes plus tôt par l'animateur de CHLT-Radio 63.



COUPON DE PARTICIPATION

L'enveloppe BONI CHLT

Nom
Adresse
Ville
Code postal
Tél.:



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Avec l'apparition des premiers flocons de neige, débute la "guerre des placards" puisque c'est à ce temps-ci de l'année que le parapluie, l'imperméable et l'habit de neige se chicanent les premières places dans les penderies... mais en fin de compte, ce sont les gens qui sont le plus embêtés!

A chaque fois que les premiers grains de neige apparaissent, c'était le cas hier matin, deux averses de neige a-t-on précisé à l'aéroport de Sherbrooke, puis plus tard en après-midi quelques descentes de flocons, on a toujours tendance à s'exclamer: "Bon sang que c'est de bonne heure cette année! On n'a plus les journées d'actions de grâce qu'on a déjà connues! Cela devient pire d'année en année."

Il ne faut pas monter sur ses grands chevaux ni sur ses skis trop vite car les chiffres contenus dans "Le grand livre des données météorologiques" de Gérard "Père Nature" Desjardins, précisent que le 13 octobre 1980 et enfin l'ensemble du comportement du présent mois n'ont guère été plus malcommodes que les mois d'octobre des dernières années et même qu'il reste encore de bons espoirs d'avoir de la chaleur ou de la neige à plein d'ici la fin d'octobre.

Le 13 octobre 1978, la mercure avait, à l'aéroport de Sherbrooke, atteint à 11 degrés Celsius son maximum et à 7.2 degrés Celsius, son minimum. Le 13 octobre 1979, à l'aéroport de Sherbrooke toujours, on donnait comme maximum 9.6 degrés Celsius et comme minimum 2.8 alors qu'à Lennoxville, le maximum pointait à 11 degrés et le minimum à 3 degrés Celsius. Hier, soit le 13 octobre 1980, à l'aéroport de Sherbrooke, les températures ont oscillé de 1 à 5 degrés Celsius. A d'autres endroits, selon des données fournies dans certains postes de radio, on parlait de moins 2.0 degrés Celsius.

Celsius. Puisque l'on jase température, à Lennoxville, en octobre 1979, le mercure a atteint 27 degrés Celsius à deux reprises, soit les 22 et 23 octobre alors qu'une semaine auparavant, il avait figé à moins 6 degrés Celsius. Lorsque l'on parle d'octobre, mois de soupirs ou mois de contrastes, c'est pas des histoires à dormir debout.

La normale en ce qui touche la précipitation mensuelle de neige pour un mois d'octobre à l'aéroport de Sherbrooke est de 4.3 centimètres et de 3 centimètres, à Lennoxville. On oublie vite les petits flocons d'hier lorsque l'on se rappelle que le 9 octobre 1979, à l'aéroport, on a enregistré une chute de neige de 9.3 centimètres et de 7.8, à Lennoxville. De plus, on parle de trace de neige les 15 et 26 octobre. En 1978, il y avait eu des traces de neige les 15 et 16 octobre.

Alors la neige et octobre, c'est pas des miracles. Même que la précipitation totale mensuelle pour un mois d'octobre a déjà atteint 37.3 centimètres en 1962. Par contre c'est le 28 octobre 1965 qui détient la plus importante quantité de neige pour une journée, soit 24.4 centimètres. En fin de compte, il ne faut pas se surprendre de tout ce qui peut arriver au cours des prochains jours car, comme disait l'oncle Archibald qui attrapait toujours son premier bon "rhube de cerneau" en octobre, "parce que le Kwebek c'est pas le Péwou!"

Le Mouvement jeunesse Québec lancé le 19 octobre

SHERBROOKE (GC) — Le Mouvement jeunesse Québec sera officiellement lancé dimanche le 19 octobre afin de promouvoir la souveraineté du Québec auprès de la population des Cantons de l'Est âgée de 16 à 30 ans.

Il s'agit en fait de la création d'une section jeunesse du Parti québécois en Estrie.

Selon un des responsables du mouvement, il n'est pas question de dissocier l'action du Mouvement jeunesse Québec des politiques adoptées par le Parti québécois.

De plus, le Mouvement jeunesse Québec entend se porter à la défense des diverses structures démocratiques du Québec. Les responsables de la création du Mouvement jeunesse Québec espèrent regrouper un grand nombre d'étudiants, de jeunes travailleurs et de chômeurs, lors du lancement qui aura lieu au pavillon 3 du Cegep de Sherbrooke.



Les Auxiliaires du centre hospitalier St-Vincent-de-Paul organisent une vente de pâtisseries à l'entrée principale du Carrefour de l'Estrie le jeudi 17 octobre... les Auxiliaires bénévoles espèrent que la générosité de toute la population leur permettra d'enrichir leur fonds destiné à leurs oeuvres au sein de l'hôpital... — 0 —

Plusieurs chasseurs de la région ont éprouvé certaines difficultés à pratiquer leur sport favori dans la région de Stornoway le week-end dernier... il semble que les originaux sont devenus quelque peu nerveux avec la présence d'imposants hélicoptères de l'Armée canadienne au-dessus de leur tête... — 0 —

Impétueuse mais surtout sûre de ce qu'elle veut, Pierrette Lafrance envisagerait la possibilité de fracasser des vitres ici et là, dans le but de s'assurer le poste qu'elle convoite dans une importante vitrine de la ville... ce serait une entrée fracassante... — 0 —

Alphée Leblanc est à prendre avec des gants blancs de ce temps-ci... et cette période de ménage devrait durer tant et aussi longtemps que les "Glorieux" du bleu-blanc-rouge de la métropole n'auront pas arraché leur première victoire de la saison... la période de ménage risque donc de se transformer en quarantaine... — 0 —

Jean Gaboury est convaincu que l'équipe de ballon-balai de la Sûreté du Québec balayera tous les honneurs de la nouvelle saison... l'équipe a déjà compté 10 buts... Robert "Bob" Auger, marathonniste émérite, a déjà participé à huit de ces buts... c'est ce qu'on appelle du "grand balai"... — 0 —



Aurait-on osé avancer un jour que Richard "ta-oui" Faucher, qui jadis portait fièrement le chapeau du célèbre cowboy "Hoppalong Cassidy", changerait les balles de son pistolet pour des balles de golf?... le roi du far-west est ainsi devenu le roi du par-trois... cela prête au personnage une image plus pacifique même si le "terrible" bambin affiche un air plutôt souriant... — 0 —

BINGO 70

la tribune

7 MARATHONS CONSECUTIFS

Ne perdez pas, ne détruisez pas, prenez bien soin de la CARTE DE BINGO. Elle vous sert à participer, non pas à 1, mais à 7 BINGOS MARATHONS

Pour chaque BINGO MARATHON, il faut se rappeler que les numéros sont publiés dans la rubrique d'une ligne à la page!

TOTAL \$9,800 A GAGNER

MARATHON NO 2

\$700. A GAGNER

MERCREDI, le 8 octobre 1980:
B-11, O-67, N-42, B-12, N-35, N-33, G-50, B-9, G-57, I-21, O-75, N-44, N-34, I-28, O-70
Les numéros ont été tirés par François Adam, 3437, La Vérendrye, Sherbrooke

JEUDI, le 9 octobre 1980:
O-71, N-31, O-61, I-17, B-13, O-72, B-1, G-46, I-27, O-63, G-59, N-41, B-7, I-26, I-19
Les numéros ont été tirés par Jean-Claude Couture, 132 Rossignol, St-Elie

<small>VENREDI, le 10 octobre 1980</small> Les numéros ont été tirés par: B-2, O-62 <small>Mme Joanne Houle, C.P. 2241, Schafferville</small>	<small>Samedi, le 11 octobre 1980</small> Les numéros ont été tirés par: O-64, O-73 <small>Mme Lorette Poulin, La Patrie</small>
<small>Le mardi, le 13 octobre 1980</small> Les numéros ont été tirés par: B-5 <small>Mme Jeanne Poulin, La Patrie</small>	<small>MARDI, le 14 octobre 1980</small> Les numéros ont été tirés par: G-53 <small>Mme Jacques Lefleur, 915, Chemin Thibault, Sherbrooke</small>

REGLEMENT:

- La BINGO-70 est une série de 7 BINGOS-MARATHONS successifs dont l'unique est de 700 chacun. Dans chacun de ces cas, s'il y avait plus d'un gagnant, le montant sera divisé entre eux. A la fin des 7 marathons, les gagnants seront les notes de La Tribune et participeront à un BINGO ou le gagnant remportera la somme de 700 par semaine pendant 70 semaines.
- La seule carte de BINGO officielle est celle portant l'inscription La Tribune (couleur bleue) et distribuée dans le journal, le 18 septembre 1980.
- La carte La Tribune a été distribuée avec l'édition du 18 septembre. Ici le hasard joue son rôle et nous ne pouvons garantir que chaque lecteur ou abonné a reçu cette carte. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du BINGO pour la vérification de vos numéros.
- Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT-MIDI (12h00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredis et samedis, vous avez jusqu'au lundi MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
- La Tribune ne sera, en aucun cas, responsable pour plus de 70 en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autre.
- La Tribune a payé ses droits exigibles quant à ce concours en vertu de la Loi sur les loteries, les concours, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la règle des loteries et courses.
- Les employés de La Tribune ne sont pas éligibles à ce concours.

Inter-Union

Agence de rencontre

Sérieuse

St-Hyacinthe, Trois-Rivières, Sherbrooke
3330 King O., suite 150
Tél. 566-7966

Un problème moderne, la solitude au milieu des autres.

Une intervention discrète au service d'une société exigeante. Service personnel, confidentiel et efficace.
51705 1 heure P.M. à 9 P.M.

<p>la tribune</p> <p>1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 569-9201, J1K 2X8</p> <p>Journal quotidien publié à Sherbrooke par La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910</p> <p>YVON DUBÉ Président et Editeur</p> <p>JEAN-GUY FARAH Adjoint au président (adm.) et Secrétaire-trésorier</p> <p>LIONEL DALPÉ Adjoint au président (prod.) et Editeur adjoint</p>	<p>RÉDACTION</p> <p>JEAN VIGNEAULT Rédacteur en chef</p> <p>JACQUES LAFONTAINE Chef éditorialiste-adjoint</p> <p>SERGE GOSSELIN Directeur de l'information</p> <p>CHRISTIAN BELLAVANCE Chef des nouvelles</p> <p>GILLES DALLAIRE Adjoint au chef des nouvelles</p> <p>MICHEL DIONNE Chef de pupitre</p> <p>DENIS MESSIER Directeur des pages sportives</p>	<p>PUBLICITÉ</p> <p>FRANCOIS VAILLANCOURT Directeur de la Publicité</p> <p>DAWSON BEAULIEU Chef des Ventes locales</p> <p>PAUL ALLARD Chef de la Production publicitaire</p> <p>COMPTABILITÉ</p> <p>ANDRE LACHAPPELLE Chef comptable</p> <p>L. ALCIDE BEAUCHER Gérant au crédit</p>	<p>ATELIER</p> <p>JACQUES E. LEDUC Directeur (technologie graphique)</p> <p>J. JACQUES DELORME Chef des opérations</p> <p>ANDRÉ BELANGER Chef de la production</p> <p>EXPÉDITION</p> <p>MICHEL DOYON Chef à l'expédition</p> <p>ANDRÉ JACQUES Adjoint à l'expédition</p>	<p>TIRAGE</p> <p>JACQUES ROY Chef des ventes au tirage</p> <p>GÉRANTS DE DISTRICT</p> <p>PIERRE BEAULIEU Magog-Deauville-Rock Forest, Sherbrooke-Nord</p> <p>LÉONARD BOULANGER Lac-Mégantic</p> <p>CONRAD BERGERON Sherbrooke-Ouest</p> <p>YVES BERGERON Sherbrooke-Nord</p> <p>VALCOURT-Bromptonville</p> <p>ANDRÉ FONTAINE Sherbrooke-Est — Ouest Lennoxville</p>	<p>GASTON GAGNÉ Directeur au tirage</p> <p>MICHEL LAVOIE Coaticook — East Angus</p> <p>JEAN-MARC PEPIN Sherbrooke-Est — Fleurimont</p> <p>GASTON PINARD Drummondville — Acton Vale</p> <p>JEAN-LUC PINEAULT Bois-Francs</p> <p>JEAN-CHARLES POULIN Amiante</p> <p>ROGER RÉGIS Asbestos-Windsor</p>	<p>Courrier de deuxième classe: Enregistrement No 1539</p> <p>Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf en-droits desservis par camelot et routes motorisées: 1 an \$75.00, 6 mois \$50.00, 3 mois \$33.00, 1 mois \$13.00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$120.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$45.00, 1 mois \$20.00. Aux États-Unis: 1 an \$120.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$45.00, 1 mois \$20.00. Autres pays, outre-mer, etc.: 1 an \$125.00</p> <p>"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similes de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.</p>
--	--	--	---	--	---	--

Pas question de reprendre le DIAPORAMA

— Le maire O'Bready

par Doris Baker
SHERBROOKE — Parce que plusieurs membres du conseil n'ont pas visionné le diaporama destiné à la promotion du centre-ville et qu'à leur grande surprise, ce montage audio-visuel se veut le complément d'un deuxième document plus technique, le conseil de ville a jugé inopportun de porter un jugement de valeur. Toutefois, le maire de Sherbrooke, Me Jacques O'Bready, a déclaré qu'il n'était définitivement pas question de le reprendre.

Le conseiller Roméo Bergeron a avoué qu'une erreur de procédure attribuable à un manque d'information et de communication avait plongé le conseil dans cette situation. Cependant, il a réitéré qu'en aucun temps, il avait critiqué la valeur du diaporama se contentant de dire que le montage ne répondait pas exactement à ses attentes et à celles du conseil.

Le directeur des services techniques de la ville M. Roch Létourneau a reconnu que l'approche des services techniques dans la promotion du centre-ville avait évolué et que cette évolution n'avait pas suffisamment été expliquée aux membres du conseil.

On n'a pas l'opportunité d'expliquer à fond tous les dossiers aux membres du conseil, a-t-il dit. On passe beaucoup plus de temps à éteindre les feux ou à déterminer arbitrairement les priorités.

Sous le thème "un centre-ville à vivre", le montage audio-visuel, d'une durée de 22 minutes, développe les notions d'accessibilité et d'intégration par la voie de 158 diapositives. Le contrat liant la firme Log plus à la ville de Sherbrooke qui avait établi les coûts à \$16.200, s'est traduit dans la réalité par un compte à payer pour la ville de \$19.070 incluant le montant des taxes fédérales (9%) et provinciales (8%).

M. Létourneau estime que les deux documents de promotion se complètent à merveille et constitueront le livre de chevet du centre-ville. Selon lui, il n'appartient pas aux services techniques de la ville de promouvoir le centre-ville.

Le diaporama présente une approche globale tandis que le document écrit est beaucoup plus précis et tape à l'oeil, dit-il. Je considère que jusqu'à présent, les services

techniques ont bien assumé cette tâche de promouvoir le centre-ville, mais il serait peut-être temps que le dossier de la promotion soit remis entre les mains d'un comité spécialement mandaté à cet effet.

Si le contrat a été alloué à une firme montréalaise, c'est à la suite de mauvaise expérience antérieure selon le conseiller Bergeron.

Le conseiller Réginald St-Laurent a affirmé que le conseil avait agi comme il se doit dans ce dossier et que les critiques à son égard publiées dans "un quotidien local" lui paraissaient superflues.

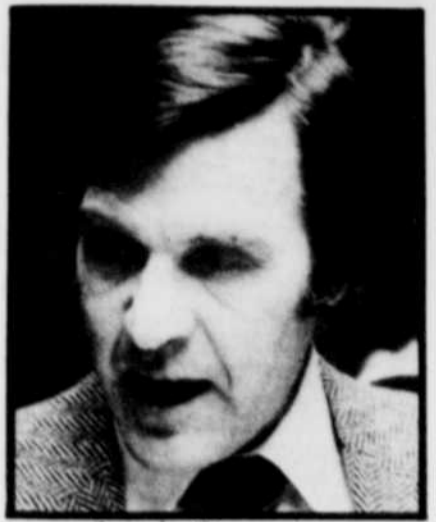
Le conseiller du quartier nord, M. Jean-Guy Archambault, n'a pas raté l'occasion de pointer l'ex-candidat au poste de conseiller du quartier nord aux élections municipales de 1978, M. Jean Chouinard.

Comment se permet-il de porter un jugement sur la qualité de production alors qu'il n'a même pas visionné le diaporama?

Les membres du conseil ont convenu de projeter le diaporama samedi en matinée alors qu'ils se réuniront pour discuter du budget d'immobilisations. Ce n'est qu'à ce moment qu'ils porteront un jugement de valeur sur le montage audio-visuel.



Jacques O'Bready



Roméo Bergeron

19 postes coupés au Centre des services sociaux de l'Estrie

SHERBROOKE (LD) — Le Centre des services sociaux de l'Estrie a décidé de couper dans les postes d'auxiliaires familiales. Les coupures, en vigueur depuis vendredi dernier, équivalraient à environ 19 postes à temps partiel régulier, a indiqué un membre de l'exécutif du Syndicat des employés du CSSE.

La clientèle affectée par la réduction des services serait composée à 60 pour cent de personnes âgées. Cela touche les secteurs de Coaticook, Sherbrooke et Magog.

Le CSSE aurait réaménagé les horaires pour continuer de desservir les cas les plus nécessitant. Si plusieurs bénéficiaires auraient toujours l'aide d'auxiliaires, ce serait sur une période réduite, soit une journée au lieu de deux par semaine, ou une demi-journée au lieu d'une journée.

Les auxiliaires familiales apportent un soutien moral et manuel à des personnes âgées dans des foyers, ou à des familles ou individus dans des cas de protection de la jeunesse.

Un emploi à temps partiel pouvait équivaloir jusqu'à une trentaine d'heures de travail par semaine. On aurait réduit cela jusqu'à 21 heures par semaine. Le syndicat attend des réponses à ses questions aux autorités sur le ou les motifs de ces coupures.

Jusqu'à vendredi dernier, le CSSE affectait l'équivalent de 25 postes à temps partiel régulier à l'emploi d'auxiliaires familiales, en plus de 14 postes à temps plein.

Des pétitions circuleront parmi les bénéficiaires affectés par les coupures de services pour demander le retour à la situation précédente.

Les salaires dans la région de l'Estrie

Une glissade continue depuis 1976

SHERBROOKE (LD) — Selon des relevés comparatifs par Statistique Canada de 22 régions urbaines du Québec, la performance de Sherbrooke pour le salaire hebdomadaire moyen subit une glissade continue depuis 1976.

En 1976, la région de Sherbrooke se classait au 6e avant-dernier rang pour l'ensemble de l'année. En 1977, elle glissait au 5e avant-dernier rang, puis au 3e en 1978, à l'avant-dernier rang pour l'ensemble de 1979. Pour le premier trimestre de 1980 (les chiffres les plus récents disponibles), Sherbrooke colle au dernier rang pour trois des quatre mois.

Il a déjà été écrit et souligné dès 1979 que les salariés parmi les moins bien payés du Québec et du Canada se concentrent dans des villes des Cantons de l'Est. Un examen plus poussé met en évidence que Sherbrooke, particulièrement, n'a cessé de perdre des plumes depuis 1976.

En 1976, la région urbaine de Sherbrooke avec une moyenne hebdomadaire annuelle de \$190,74 faisait mieux que Drummondville, Granby, Magog, St-Hyacinthe, Victoriaville. En 1977, Victoriaville surpassait Sherbrooke qui se retrouvait au 5e avant-dernier rang. En 1978, les villes de Drummondville et St-Hyacinthe passaient devant Sherbrooke à leur tour. En 1979, la moyenne annuelle Sher-

brooke de \$231,22 surpassait à peine celle de Magog avec \$230,40. Dans les premiers mois de 1980, Sherbrooke se retrouve dans l'ensemble au dernier rang.

D'autres indices avaient laissé entrevoir cette glissade. A la fin de 1979, le ministère du Revenu du Québec indiquait que, pour le revenu imposé moyen, les Cantons de l'Est avaient glissé du 7e au 8e rang, parmi neuf régions administratives, de 1976 à 1977. Cette dernière année, le revenu imposé moyen dans les Cantons de l'Est était de \$12,268.

Les chiffres de Statistique Canada portent sur un échantillonnage d'industries de 20 employés et plus.

D'autres chiffres du début de l'année sur les taux horaires moyens au Québec selon le secteur d'activité économique, les taux les moins élevés se concentrent dans les secteurs du cuir, textile, bonneterie, habillement et meubles, et dans d'autres industries manufacturières diverses.

Un nettoyage insolite

• Téléviseur, papiers et autres articles jetés des fenêtres du 3e étage

SHERBROOKE (psj) — Un fait plutôt inusité a attiré l'attention de certains résidents de la rue Jogues, à Sherbrooke, un peu avant neuf heures du matin, hier, alors qu'un individu avait entrepris de faire maison nette en jetant par les fenêtres du troisième étage d'une conciergerie tout ce qui lui tombait sous la main et tout ce qui était remuable par un seul homme.

Des papiers, des tas de papiers, toute une panoplie d'articles et pardessus tout cela, le téléviseur y ont passé.

Dépêchés sur les lieux, les policiers ont ramassé les articles et ce qui restait du téléviseur puis ont redéposé le tout dans le logement de l'individu, âgé dans la vingtaine et ont invité ce dernier à les accompagner à l'hôpital. Quand les policiers ont fait leur apparition dans le logement, l'individu avait ramassé tout ce qui se trouvait dans la salle de bain, flacons, papier de toilette, etc. et s'appropriait à leur faire emprunter le chemin suivi par les autres objets. Il aura fallu un camion "pick up" de la ville de Sherbrooke pour ramasser les papiers.

On ignore les raisons motivant le geste de l'individu et l'incident aurait tout au plus un caractère singulier s'il avait été isolé. Mais dans la même catégorie de faits, avec plus de sérieux cependant, trois personnes ont attenté à leur vie, en tout au plus 24 heures, au cours de la dernière longue fin de semaine, à Sherbrooke. S'agit-il de la mauvaise température du week-end ou de cette période plutôt triste de l'année, toujours est-il que lors d'une soirée entre amis, une adolescente de 15 ans s'est retirée dans une pièce, a insisté pour rester seule et s'est tailladé les poi-

gnets. On l'a trouvée assise devant le petit écran, les poignets tachés de sang. Elle aurait qualifié son geste de volontaire et expliqué qu'elle voulait simplement attirer l'attention d'un garçon qu'elle aimait, sans réciprocity de la part de ce dernier. Elle a été transportée à l'hôpital pour y être soignée. Cet incident est survenu dans le quartier ouest, dans la nuit de samedi.

En soirée de dimanche, vers 19h00, dans un logement de la rue Queen nord, un individu, âgé dans la vingtaine, s'ouvrait les poignets. Les policiers ont eu à intervenir parce que les ambulanciers n'avaient pu réussir à convaincre l'individu de les

suivre. Finalement, après un court dialogue, l'individu acceptait d'être soigné.

Enfin, plus tard en soirée de dimanche, un garçon de 18 ans, accroché à un parapet du pont Aylmer, du côté de la rivière St-François, voulait se jeter à l'eau.

Lorsque les deux patrouilleurs de la Police municipale de Sherbrooke sont arrivés sur les lieux, l'adolescent était retenu par deux témoins. Finalement, les policiers ont réussi à "repasser" le jeune homme par-dessus le parapet et à le conduire à l'hôpital. Une histoire de cœur serait à l'origine de cette tentative de plongeon.

Convention péquiste dans Sherbrooke

Me Georges Labrecque "presque" sur les rangs

SHERBROOKE (FG) — L'avocat sherbrookoise Me Georges Labrecque, et vice-président de l'exécutif régional du Parti québécois en Estrie depuis quatre ans, a confirmé hier à LA TRIBUNE sa décision "presque finale" de solliciter l'investiture de ce parti pour Sherbrooke.

Se considérant comme un ardent militant péquiste depuis la naissance même de la formation dirigée par M. René Lévesque, Me Georges Labrecque a indiqué qu'il fera connaître sa décision finale probablement dès aujourd'hui. Mais toute porte à croire qu'elle sera positive.

Et dès cette semaine, il devrait convoquer la presse locale pour donner les grandes lignes du programme qu'il entend présenter à la population de la circonscription électorale de Sherbrooke.

Même s'il n'a pas encore dit oui officiellement aux "pressions d'un bon nombre de militants", Me Labrecque se retrouve déjà en pleine campagne électorale et, tout comme le candidat libéral, M. Alain Cousineau, l'éventuel représentant péquiste compte débattre de thèmes à caractère économique. "Je vais surtout démontrer à la population que le Parti québécois a toujours constitué un bon gouvernement, un parti appartenant à ses membres et qui n'a jamais été lié à des caisses électorales occultes... aussi, la question économique va être au centre des discussions. Ce sera mon cheval de bataille et cette campagne électorale me donnera l'occasion d'expliquer tout ce que le gouvernement a fait au cours des quatre dernières années pour venir en aide aux industries. Et ce, particulièrement en Estrie, alors que des initiatives comme l'élimination de la taxe de vente sur les produits du textile, du vêtement et de la chaussure ont contribué

pour beaucoup à venir en aide aux industries des secteurs mous (traditionnels) qui prédominent dans la région."

La souveraineté-association ne constituera pas un enjeu majeur de la campagne de M. Labrecque. "Ce n'est pas un rejet de cette option, loin de là. Mais simplement, je vais dire aux électeurs que pour son prochain mandat, le gouvernement s'en-



Me Labrecque

gage à ne pas tenir de référendum sur la question."

Finalement, Me Georges Labrecque a soutenu qu'il prendra sa décision sans aucune considération de ce que feront MM. Gérard Gosselin, actuel député, et Reynald Fréchette, dont les intentions n'ont pas encore été précisées.

Une erreur technique de la ville de Coaticook?

La CSRE offre \$40,000 pour payer un compte d'électricité de \$100,000

SHERBROOKE (MR) — La ville de Coaticook ayant réclamé de la Commission scolaire régionale de l'Estrie le paiement d'un compte surprise d'un montant de \$94.295,73, la Régionale a accepté hier soir d'en payer une part seulement, soit \$40.000.

Ce compte d'électricité de près de \$100.000 serait dû à une erreur technique qui aurait amené la ville de Coaticook à sous-évaluer la consommation d'électricité à la polyvalente La Frontalière. C'est ainsi qu'avant constaté cette erreur, la ville de Coaticook transmettait à la CSRE un compte d'électricité corrigé réclamant une somme additionnelle de \$94.295,73 pour la période du début de mai 1974 au 25 février 1979.

La Commission scolaire régionale considère qu'elle a toujours acquitté les comptes d'électricité que Coaticook lui a présentés au sujet de La Frontalière, à la fréquence prévue

par les règlements municipaux et, tenant compte du fait que, selon la loi, la prescription est de trois ans pour réclamer pareils comptes, elle offre à Coaticook de lui verser un montant

de \$40.000 en règlement complet et final du compte de \$94.295,73. Aux yeux de la Régionale, cette offre de règlement est valide jusqu'au 3 novembre 1980, à 13h30.

Les fossoyeurs en grève

Des salons funéraires doivent garder les corps

SHERBROOKE (LD) — Un conflit qui oppose les fossoyeurs syndiqués à l'administration du Cimetière St-Michel empêche la mise en terre de personnes récemment décédées.

Les fossoyeurs auraient déclenché la grève vendredi. Ces derniers jours, des salons funéraires ont dû se résoudre à garder les corps temporairement, a confirmé un directeur de funérailles.

C'est l'administration du Cimetière, reliée à l'archevêché, qui aurait pris la décision de ne pas permettre l'utilisation du charnier, plutôt que les cinq fossoyeurs grévistes eux-mêmes. Selon les explications fournies aux salons funéraires, un règlement provincial prohiberait, pour des raisons de santé publique, le recours à un charnier avant le 1er novembre de chaque année.

Pour le moment, les salons funéraires s'inquièteraient d'une prolongation éventuelle du conflit. La solution qu'ils peuvent offrir demeure toute temporaire.

Les fossoyeurs revendiquent de meilleures conditions de travail et ont décidé d'appuyer leurs revendications par la grève.

Cette nouvelle réalité cause des inconvénients qui commencent à se faire sentir, et qui pourraient s'amplifier si le conflit se prolonge.

Faits divers

Un vol qui "fera parler"

MONT ORFORD — Un vol qui "fera parler" son ou ses auteurs a été signalé dans une des bâtisses du complexe de villégiature Orford, au cours de la fin de semaine.

Après avoir pénétré par effraction dans une bâtisse servant de garage, non loin des installations de ski du Mont Orford, des voleurs ont ramé deux radios émetteurs et un chargeur, le tout d'une valeur de \$3.000.

La Sûreté du Québec de Sherbrooke a ouvert une enquête.

3 blessés dans une embardée

CANTON MAGOG (psj) — Trois personnes ont subi des blessures dont une plus sérieusement, dans une embardée survenue vers 14h30, hier, sous un viaduc de l'autoroute 55, à la hauteur du chemin menant à Ste-Catherine de Keteval.

Dans le dérapage et l'immobilisation contre une calvette, le passager n'a été que secoué, la passagère de droite a subi des coupures au visage alors que le passager prenant place à l'arrière, M. Camille Bitar, de la rue Hampton, à Montréal, subissait des blessures plus sérieuses à la colonne vertébrale.

Le véhicule, une Chevelle 1980, dans lequel prenaient place les trois Montréalais, serait une perte totale. Les blessés ont été transportés à l'hôpital La Providence de Magog. L'agent Michel Vachon de la Sûreté du Québec de Sherbrooke a fait le constat habituel.



On le fait. Mieux.

SHERBROOKE TRUST
 courtier en immobilier

Qui aura la garde du chien "grisou" après la séparation?

SHERBROOKE — Le Québec a été privé d'une jurisprudence nouvelle en matière de garde de chien à la suite d'une rupture de concubins. Et pour cause.

Le demandeur ne s'est pas présenté au procès fixé devant le juge Jacques Pagé de la Cour provinciale du district de St-François.

Le chien "grisou" demeurera donc avec sa maîtresse, faute de combat juridique.

Cette étonnante affaire origine de Sherbrooke où Christian avait offert le 8 janvier 1977 "grisou" en cadeau à Thérèse, sa digne, tendre et amoureuse concubine.

Thérèse éleva ce chien avec tous les égards d'un prince. Mais le destin sépara Christian et Thérèse tandis que "grisou" ne savait plus où donner de la tête.

Le chien est resté chez Thérèse où Christian devait tenter de le faire saisir avant jugement par un honorable huissier qui n'a pu mettre la main dessus.

La matinée fixée pour le procès de la garde du chien, seul Me Claude Nadeau s'est présenté à l'audience pour informer le tribunal que "grisou" vivait ses plus beaux jours avec Thérèse et qu'on était sans nouvelle de Christian depuis deux ans.

Le juge Pagé a donc rejeté l'action de Christian.

Thérèse devait toutefois renoncer aux frais sans doute par reconnaissance à l'égard de Christian qui lui avait laissé un chien aussi adorable.

On est bien loin de l'époque du roi Solomon alors qu'on pensait à couper les enfants en deux.

Faute retenue contre le CHU et la compagnie Travenol Laboratories inc.

Compensation de \$143,059

SHERBROOKE — Mme Edith Crawford et ses cinq enfants ont obtenu une compensation de \$143,059 pour le décès de M. Eugène Clark, autrefois de Lennoxville, à la suite d'une absence d'oxygénation de son sang pendant une circulation extracorporelle au cours d'une opération à coeur ouvert.

Cette décision a été rendue par le juge Jean-Louis Pélouquin de la Cour supérieure du district de St-François.

L'indemnité devra être payée à la veuve et aux or-

phelins par le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke et la compagnie Travenol Laboratories Inc., de Deerfield (Ill.).

Mme Crawford était représentée par Me John Hackett, de Sherbrooke.

Le chirurgien, qui a effectué le pontage coronarien, a été exonéré de toute responsabilité dans la mort de M. Clark.

Dans un jugement de 51 pages, on apprend que M. Clark, un employé de la Domtar à East-Angus, âgé de 52 ans, a subi une intervention chirurgicale à coeur ouvert le 4 octobre 1977 au CHU.

Dans ce genre d'opéra-

tion, le sang du patient doit circuler dans un oxygénéateur.

M. Clark a manqué d'oxygénation suffisante pendant 15 à 20 minutes durant la circulation extracorporelle.

Le patient a subi une anoxie cérébrale malgré l'utilisation d'appareils de remplacement et il est décédé le 7 octobre.

Le tribunal devait donc déterminer la responsabilité des personnes et organismes concernés en regard de ce défaut d'oxygénation. Il y a eu au CHU environ 200 perfusions avant le 4 octobre 1977 et dans deux cas seulement il avait fallu changer l'oxygénéateur à membrane et l'oxygénation est redevenue normale.

Le juge Pélouquin partage également entre le CHU et Travenol Laboratories la responsabilité des dommages causés dans cette affaire.

Selon lui, il apparaît improbable que les trois oxygénateurs à membrane Travenol utilisés le 4 octobre 1977 étaient défectueux et la balance des probabilités est à l'effet que le défaut d'oxygénation a été causé par une mauvaise installation ou par une mauvaise alimentation en oxygène de l'oxygénéateur.

Le juge Pélouquin estime que le chirurgien bien qu'il soit reconnu comme le maître de l'opération ne peut être tenu responsable d'une faute commise hors sa connaissance par un

tiers dans l'exécution de son travail technique.

D'après le tribunal, il y a lieu de retenir une faute contre un perfusionniste, préposé du CHU, parce que la balance des probabilités est à l'effet que, ou il n'a pas fait le test approprié au sujet du fonctionnement de la machine, ou il en a fait un et s'est trompé sur ses conclusions.

On a aussi retenu une faute contre le CHU dont deux perfusionnistes préposés avaient installé l'échangeur thermique permanent de la machine du côté artériel plutôt que veineux.

La cour a retenu une faute contre Travenol parce que son mandataire n'avait pas averti ses supérieurs à la compagnie du fait que l'échangeur thermique permanent de la machine était mal installé dans le système d'oxygénation du CHU ni les perfusionnistes ou autorités du CHU des dangers possibles d'une telle installation défectueuse.

On a enfin retenu le fait qu'un tableau de contrôle de la machine n'a pas averti immédiatement le perfusionniste qu'il y avait une perte importante d'oxygène ou que l'oxygénéateur n'était pas suffisamment alimenté de ce gaz.

Le juge Pélouquin a accordé une indemnité de \$75 059 à Mme Crawford personnellement, \$52 000 pour ses trois enfants mineurs et \$16 000 à ses deux enfants majeurs.

Le comité de l'Accents demande de sauver cinq maisons de la démolition

SHERBROOKE (DB) —

Devant un phénomène de diminution des logements dans le quartier centre-sud, le comité de l'Accents a demandé à la ville et à la Société d'habitation populaire de Sherbrooke d'intervenir afin de sauvegarder cinq maisons vouées à être démolies qui pourraient éventuellement être déplacées ailleurs dans le secteur et servir à des fins d'habitation.

St-Martin et du projet d'élargissement de la rue Galt.

Nous souhaiterions la tenue d'une étude sur la constitution des maisons destinées à la démolition. A notre avis, cinq maisons pourraient être déplacées dans le secteur, mais des expertises s'imposent et nous demandons à la ville d'intervenir", dit-il.

Bien que M. Savard estime primordial de préserver le stock de logements dans le quartier centre-sud, il est tout de même conscient des coûts de déménagement et de relocalisation qu'engendrerait le déplacement des maisons.

Il faut être réaliste, a-t-il dit. Notre mouvement ne peut évidemment pas absorber les coûts de déplacements de ces maisons.

Selon le permanent du comité de l'Accents, M. Charles Savard, il existe suffisamment de lots vacants dans le secteur centre-sud pour accueillir des maisons appelées à disparaître pour permettre la réalisation du HLM dans le secteur des rues St-Paul,

Cependant, s'il y a possibilité de le faire sans que cela coûte les yeux de la tête à la ville, nous estimons de son devoir en tant qu'instance gouvernementale la plus près de la population et ayant un rôle social à jouer, d'aller de l'avant dans ce dossier".

Cinq coopératives d'habitation de Sherbrooke chapeautées par la Fédération des Cantons de l'Est des coopératives d'habitation pourraient également emboîter le pas si les disponibilités financières leur permettent.

Recours à la procédure d'arbitrage

SHERBROOKE (LD) — Dans le cas du différend entre l'Association des policiers et la Ville de Sherbrooke pour la conclusion d'une nouvelle convention collective, le tribunal d'arbitrage commencera l'audition du cas à partir du 30 octobre prochain.

Ce n'est pas la première fois que les policiers recourent à la procédure d'arbitrage dans des négociations. On sait que, sur syndicats qui représentent des employés de la Ville, trois ont accepté un règlement.

Les pompiers ont également demandé la procédure d'arbitrage dans leur négociation, mais un peu après les policiers.

Les commis de Sherbrooke de retour au travail

SHERBROOKE (LD) — Les commis aux écritures de la région de Sherbrooke sont bel et bien de retour au travail ce matin. Malgré leur refus massif de l'entente de principe, ils n'ont pas d'autre choix que de se plier aux résultats du vote national en faveur.

Avec des résultats encore fragmentaires dimanche, des commis en région avaient songé un moment à convoquer une réunion lundi pour examiner la situation, et envisager peut-être une autre stratégie que simplement le retour au travail.

Mais finalement on n'a pas convoqué de réunion hier, a indiqué un porte-parole syndical. Il devenait évident que le retour au travail s'imposait pour l'ensemble des commis québécois qui ont majoritairement refusé l'entente.

Les commis feront sûrement l'analyse du conflit un peu plus tard. Pour l'instant, on surveillera de près la question des sanctions disciplinaires. Si les autorités administratives en imposent vraiment, cela incitera les commis à réévaluer la situation.

Manifestation des chômeurs

Compte tenu que, malgré le règlement du conflit, la situation ne s'améliorerait guère avant 4 à 6 semaines dans l'émission des chèques en retard, les chômeurs ont décidé de manifester demain comme prévu.

Cependant étant donné que le député fédéral Irène Pelletier est à l'extérieur de la région, la manifestation se concentrera en face de la Commission d'assurance-chômage, rue Olivier, à partir de 13h.30.

Le Mouvement des chômeurs et chômeuses de l'Estrie invite la population à venir manifester avec lui afin d'exiger du gouvernement fédéral qu'il prenne les mesures nécessaires pour résoudre l'état de détresse actuel des chômeurs.

Malgré le règlement, le MCCE croit toujours nécessaire et urgent que des mesures spéciales soient prises dans les jours qui suivent pour corriger la situation. Jeudi dernier, des chômeurs ont décidé de manifester devant leurs difficultés.

Pour le MCCE, le problème n'est sûrement pas les travailleurs (euses) qui réclament leurs droits, mais l'état qui préfère tirer avantage de la situation en opposant chômeurs et travailleurs. Il inscrit la manifestation dans le cadre de ses revendications plus générales concernant le droit au travail et à un revenu décent.

Projet de transport adapté pour personnes handicapées

LAC-MÉGANTIC — Le président de Trans-Autonomie Inc. de Lac-Mégantic, une agence de transport adapté par autobus dans la région de Lac-Mégantic, tiendra une conférence de presse à la grande salle du conseil de l'Hôtel de ville de Lac-Mégantic mercredi le 15 octobre prochain de 14.00 heures.

Selon M. Maurice Richard, président de cet organisme, "lors de cette rencontre, il annoncera officiellement la subvention obtenue du Ministère des Transports du Québec et de la participation de la corporation municipale de Lac-Mégantic au projet de transport adapté pour les personnes handicapées". M. Richard expliquera également les buts fixés par Trans-Autonomie Inc. ainsi que des développements futurs dans les transports adaptés dans la région. Les représentants municipaux des nombreuses localités de la région de Lac-Mégantic en plus de collaborateurs au projet ont également été conviés à participer à cette rencontre du 15 octobre...

LIQUIDATION DES MODELS 1980

pour un temps illimité seulement.

- 7 CHEVETTE SCOOTER 4 cyl., 4 vitesses man. **\$4750⁰⁰ ch.**
- 4 CHEVELLE MALIBU 2 portes, V-6, 3 vitesses man. **\$6750⁰⁰ ch.**
- 7 CHEVELLE MALIBU 4 portes, V-6, automatique **\$7450⁰⁰ ch.**

Consultez un de nos représentants:



832-2494 EAST ANGUS

Yvan Lafrenière
Normand Gendron
Florent Gagnon
Lloyd Little

Notre réputation quant à nos prix compétitifs et notre service hors-pair n'est plus à faire.

LES PRIX DYNAMIQUES BELARUS

En plus d'un bon tracteur à 2 et 4 roues motrices, Belarus vous offre le

FINANCEMENT SANS INTERET JUSQU'AU 1er MARS 81*

(taux acheteurs approuvés)

Modèle 250	Modèle 400	Modèle 420	Modèle 500**	Modèle 800**
PUISSANCE DE 31 CV SAE	PUISSANCE DE 58 CV SAE	PUISSANCE DE 58 CV SAE	PUISSANCE DE 70 CV SAE	PUISSANCE DE 85 CV SAE
Prix \$5,372.	Prix \$8,363.	Prix \$11,143.	Prix \$9,241.	Prix \$12,565.

JUSQU'À **\$2000⁰⁰** DE RABAIS sur certains modèles.

Le prix comprend la cabine installée à l'usine.



Transport local et préparation par le concessionnaire en sus

Tous les prix comprennent: masses avant, barre d'attelage oscillante, compte-tours, pneus standard, F. à B. Montréal.

Belarus Equipment of Canada Ltd.

EQUIP. P. LACROIX INC.

R.R.5, MAGOG, BOUL. BOURQUE, TEL: 843-4609



Exercice d'évacuation de blessés par hélicoptère

SHERBROOKE (JP) — Les milices de Montréal et de Québec se sont unies à la 52e compagnie médicale de Sherbrooke des Forces armées canadienne au cours du week-end pour un exercice d'évacuation de blessés par hélicoptère.

Les jeunes soldats ont été cueillis par un hélicoptère sur le terrain de l'exposition rue Terrill samedi midi, pour se diriger vers Stornoway où l'opération s'est tenue pendant 48 heures, c'est-à-dire l'intervention a consisté en la pratique d'évacuation de blessés par hélicoptère par des jeux de simulation.

C'est la première fois que Sherbrooke organise cette activité et l'exécute à Sherbrooke même. Antérieurement, l'opération se faisait à Val-Cartier où les accessoires sont plus facilement disponibles.

Sherbrooke a quand même réussi à tout organiser avec l'aide d'Ottawa qui a fourni l'hélicoptère et l'aide de Val-Cartier qui a prêté des chauffeurs et certains véhicules.

La 52e unité comprend 55 soldats et officiers, dont sept filles et six d'entre elles qui participaient à l'entraînement de la fin de semaine. "Les filles font exactement la même chose que les gars dans la compagnie médicale", affirme le major Michel Nadeau. En fait, les filles n'ont pas le droit d'avoir un poste de combat dans l'armée, mais la question ne se pose pas lorsqu'il s'agit de compagnie médicale.



Un hélicoptère de type Chinook pouvant transporter 32 soldats et leur équipement était le point de mire de la mini-concentration médicale de l'armée pendant la fin de semaine.

tion médicale de l'armée pendant la fin de semaine.

Demande du C.L.S.C. Fleur de Lys

Favoriser l'implantation de garderies en milieu rural

LA PATRIE (GC) — Le C.L.S.C. Fleur de Lys entend demander au gouvernement du Québec que des dispositions concrètes soient prises afin de favoriser l'implantation des services de garderie en milieu rural.

Selon un responsable du C.L.S.C. Fleur de Lys, le service de garde en milieu familial offre des avantages au niveau des services, des possibilités, des conditions de travail et des

ressources humaines et matérielles. Tout en reconnaissant le bien-fondé du service de garde en milieu familial, le C.L.S.C. Fleur de Lys entend faire pression auprès du gouvernement pour l'adoption de nouvelles normes d'implantation de garderies en milieu rural afin de mettre à la disposition des familles de la région des services de qualité équivalente à ceux offerts en milieu urbain.

Plusieurs projets d'implantation de garderies dans la région auraient été abandonnés en raison des normes exigées par le ministère des Affaires sociales qui ne correspondent pas au besoin identifié dans la région.

Suspect sherbrookois arrêté pour fraude et vol

COOKSHIRE (YR) — Les agents du détachement de Cookshire de la Sûreté du Québec ont mis la main au collet d'un individu recherché comme suspect, pour diverses causes de fraude et de vol, à Terrebonne, en Ontario et en Alberta.

Il s'agit de David Hobbs, de Sherbrooke, que les policiers ont remarqué sur la route, à cause de sa façon de conduire.

Les agents Michel Dutil et Gilles Fortin ont arrêté le prévenu pour soumettre ce dernier aux tests de l'ivresse.

Hobbs devra comparaître demain, à Sherbrooke, pour répondre d'une accusation de fraude et de vol d'un véhicule-moteur, et il sera ensuite remis aux divers corps de police du pays qui sont à sa recherche.

et il sera ensuite remis aux divers corps de police du pays qui sont à sa recherche.

La police porte secours à l'armée

LAC-MEGANTIC (YR) — La police municipale de Lac-Mégantic a dû se porter à la défense de l'armée, en fin de semaine, à la suite de vol perpétrés sur la personne de jeunes cadets, qui venaient du chocolat de porte à porte, au profit du corps de cadets.

Les policiers municipaux ont procédé à l'arrestation de deux mineurs, qui ont été remis au service de protection de la jeunesse. Les jeunes cadets, qui ont été soulagés d'une somme d'environ \$10, n'ont pas été violentés.

C'est donc sous la protection de la police municipale que l'armée peut continuer son œuvre.

Faites marcher vos yeux dans les petites annonces de La Tribune

Audet obtient une subvention de \$133,101

AUDET — Le ministère québécois des Affaires municipales octroiera à la municipalité d'Audet une subvention de \$133,101, dans le but d'aider cette municipalité à se doter d'un réseau de distribution d'eau potable et d'un réseau d'égout domestique.

La municipalité d'Audet est au nombre des localités qui recevront d'importantes subventions du ministère québécois de l'Environnement, dans le cadre du programme d'assainissement du bassin de la rivière Chaudière que parraine ce ministère.

Le coût de ces travaux a été évalué à un peu plus de \$40,000 et la subvention qui sera versée à la ville de Waterville, dans le cadre du programme d'aide à l'implantation des réseaux d'aqueduc que parraine le ministère des Affaires municipales représentera 39,37 pour cent de ce coût.

...et Waterville \$16,344

WATERVILLE — Le ministère québécois des Affaires municipales versera à la ville de Waterville une subvention de \$16,344, afin d'aider cette municipalité à prolonger son réseau d'égout domestique et son réseau de distribution d'eau potable.

Le coût de ces travaux a été évalué à un peu plus de \$40,000 et la subvention qui sera versée à la ville de Waterville, dans le cadre du programme d'aide à l'implantation des réseaux d'aqueduc que parraine le ministère des Affaires municipales représentera 39,37 pour cent de ce coût.

Elaboration de projets pour les loisirs des jeunes

St-Elie d'Orford (M.L.) — Les membres du Club optimiste de St-Elie d'Orford ont formé lors de l'assemblée du 7 octobre cinq comités d'organisation pour les loisirs de la jeunesse afin d'élaborer un peu plus les projets de cet organisme. Parmi ces comités on retrouve, entre autres, ce-

lui du recrutement dont le président est Claude Nadeau, par ailleurs les finances sont confiées à Jean-Guy Latulipe, directeur de la Caisse Populaire à St-Elie, Michel Paul supervise la publicité et Denis Hubert s'occupe des différents programmes d'activités prévus pour l'année 1980-81. Le

dernier comité, celui de Marcel Bergeron n'est que temporaire puisqu'il oriente les membres du Club à participer à la cueillette de bouteilles qui aura lieu le 25 octobre prochain. On prévoit récolter la somme de 500 dollars en prévision de la semaine de l'appréciation de la jeunesse qui se déroulera vers la mi-novembre.

Souscription totale de \$2,851 à East Angus

EAST ANGUS (GC) — La Société canadienne du cancer, section East Angus, a terminé sa campagne annuelle de souscription avec un montant de \$2,851.

plus atteint ses objectifs grâce à la générosité de la population de la région.

D'autres municipalités de la région ont également contribué à la campagne de souscription de la Société canadienne du cancer, dont Bishopton (\$268), Weedon (\$551), Ascot Corner (\$138) et St-Adolphe de Dudswell (\$137).

Le président du Club optimiste, M. Jean-Claude Sévigny affirmait lors de cette réunion qu'il y aurait une soirée dansante ainsi que la remise des certificats aux jeunes qui auront participé à la cueillette au cours de la cérémonie de clôture de cette semaine.

L'optique de ce projet est d'encourager et d'apprécier davantage l'initiative de la jeunesse à St-Elie d'Orford.

Octroi de \$32,990 au terrain de golf de Bury

BURY — La municipalité de Bury a reçu une subvention de \$32,990 pour améliorer le parcours de son terrain de golf.

plus comme auparavant pour réaliser les neuf trous du terrain de golf. Ce qui sera beaucoup plus sécuritaire," d'ajouter M. Beaudoin.

A Bury, l'on est certain que les améliorations apportées au terrain de golf

le rendront plus attrayant et qu'à court terme son achalandage sera triplé ou même quadruplé.

Si la municipalité est propriétaire du terrain de golf, c'est le Pennybrun Golf Club qui voit à son entretien et son administration.

Vols de vaches

WATERVILLE (YR) — La saison d'automne continue d'être marquée par une série de vols de vaches, perpétrés chez les cultivateurs de la région.

En fin de semaine, M. André Paré, de Waterville, a rapporté aux agents de la SQ de Coaticook, qu'il a retrouvé la carcasse d'une de ses vaches, débitée sur place par les voleurs, qui n'étaient intéressés qu'à la viande.

La bête était évaluée à \$1,000.

Camionnette volée

STANSTEAD (YR) — Les agents du détachement de Coaticook de la Sûreté du Québec ont retrouvé intacte une camionnette dérobée à Beebe, au cours de la fin de semaine.

Le véhicule est une Ford Pick-Up, 1972, d'une valeur de \$1,500, propriété de M. Georges Mackie, de Beebe.

La camionnette a été retrouvée en campagne, dans les rangs qui entourent Stanstead.

OFFRONS AUX PETITES ENTREPRISES ET AUX MOINS PETITES

petits prêts, gros prêts, taux fixes, taux flottants, et les meilleurs conseils possibles.

La Banque Fédérale de Développement a pour seul rôle de favoriser l'établissement ou le développement de votre entreprise. C'est pourquoi nous vous offrons non seulement de l'argent, mais aussi d'excellents conseils en gestion.

L'argent. La Banque Fédérale de Développement peut vous financer des montants variant de quelques milliers à quelques centaines de milliers de dollars ou plus, et cela sous forme de prêt, de cautionnement, de participation au capital-action ou toute combinaison qui vous conviendrait mieux. D'autre part, nos taux d'intérêt peuvent être flottants ou fixes. Un taux d'intérêt flottant est avantageux lorsque baisse le coût de l'argent, tandis que dans d'autres cas, un taux d'intérêt fixe peut être plus intéressant. À vous le choix! Si il vous vient une bonne idée qui paraît risquée aux autres, dites-vous bien que c'est là que vous commencez à nous intéresser. Nous possédons plus de 100 succursales au Canada, dont 20 au Québec. Venez nous voir. Nous vous aiderons à percevoir.

La gestion. Pourtant, l'argent ne fait pas toujours le bonheur. Malgré de saines finances, votre entreprise pourrait avoir de sérieux problèmes de gestion de stocks, de promotion ou de comptabilité. La Banque Fédérale de Développement peut vous aider à les résoudre. En effet, nous mettons à votre disposition plus de 2 000 conseillers, gens d'affaires avertis à la retraite. Pour un coût minime, l'un d'eux vous aidera à identifier vos problèmes et à y apporter des solutions. D'autre part, pour vous aider à développer vos compétences en gestion, nous vous offrons des cours, des conférences et une imposante documentation. Ces services vous sont offerts que vous soyez emprunteur ou non. Alors, argent ou gestion, servez-vous en donc!



LA BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT

Pour obtenir plus de renseignements, adressez-vous au: 2532, rue King ouest, Sherbrooke J1J 2E8 (819) 565-4740 ou à l'une de nos autres succursales.

VIENS FETER AVEC NOUS NOTRE 1^{er} ANNIVERSAIRE

61 Wellington nord, Sherbrooke

569-1646

Jean Louis SAVARD Ltée



Mme Francine Savard
secrétaire-trésorière



Jean-Pierre Savard,
président

votre nouveau magasin

Plan mise de côté

CHARGEX

VISA



REPARATIONS
MINEURES
GRATUITES



TOUS NOS
JACKETS
SELECTION AUTOMNE-HIVER
EN
SPÉCIAL

MANTEAUX 10%
D'HIVER
En plus, vous recevrez en

CADEAU
1 casquette ou 1 foulard, valeur
allant jusqu'à \$8.00

Avec l'achat d'un
pantalon
1 paire de bas en
CADEAU,
d'une valeur de \$3.25

CHANDAILS

TRICOTS
ASSORTIS
encolure ronde, en "V"
ou roulée

10%

COL ROULE
LEGER
polyester et coton de fa-
brication canadienne

15%

MERCERIE

"De tout pour l'homme élégant!!"
Au nouveau centre-ville

Jean-Louis Savard

61 Wellington nord — Sherbrooke — 569-1646 LTÉE.

LA PLUPART DE NOS VETEMENTS
SONT DE FABRICATION CANADIENNE!
TAILLES PETITE A TRES FORTE

Vaste sélection d'articles les plus
divers: • Chapeaux • Cravates •
Ceintures • Bas • Bretelles •
Sous-vêtements d'hiver ou d'été •
Collets et chapeaux de fourrure •
Couvre-chaussures • Claques •
Foulards • Chemises • Chan-
dails • Vestes • Pantalons • Etc,
etc.

L'élargissement de la 112

Les contribuables de nouveau consultés à Thetford-Sud

THETFORD-SUD (PS) — Pour la deuxième fois depuis le début de la présente année, les contribuables de la municipalité de Thetford-Sud seront consultés quant au projet d'élargissement à quatre voies de la route 112, sur une longueur de 1,44 mille.

Au mois de février dernier, plusieurs citoyens avaient profité d'une réunion d'information publique pour manifester leur désaccord face à ce projet, particulièrement au sujet

de la répartition uniforme du montant à déboursier, et les dirigeants municipaux avaient alors décidé de surseoir à ce projet. Toutefois, certaines pressions effectuées par des re-

présentants gouvernementaux, qui laissent entrevoir une possibilité d'élargissement de la route sans aucun droit de regard de la part de la municipalité, ont incité les dirigeants municipaux à revenir à la charge et à préparer un règlement prévoyant une nouvelle répartition du montant à défrayer.

Et, c'est ce projet qui sera expliqué aux contribuables lors de la réunion d'information qui se tiendra ce soir à compter de 20 heures à l'école St-Jean Baptiste de la rue Paul VI.

Les chiffres...

Tous les travaux relatifs

à ce projet d'élargissement, comprenant les frais contingents, se chiffrent à \$1.327.974. À ce montant, il faut soustraire la part du ministère des Transports \$741.434 et une subvention du ministère des Affaires municipales de \$47.916 pour laisser un solde de \$538.624 qui serait la responsabilité de la municipalité.

Cette somme servirait à défrayer la pose de l'égoût sanitaire ainsi que la différence entre le diamètre de l'égoût pluvial qui sera éventuellement posé par la municipalité et ce, en comparaison de celui prévu par le ministère des Transports. Les dirigeants municipaux sont disposés à utili-

ser \$50.000 à même les fonds généraux. En outre, les contribuables, dont les propriétés longeant la route 112, se verraient imposer un impôt spécial représentant \$15 du pied linéaire, soit \$147.492. Le règlement d'emprunt s'éleverait donc à \$341.132, ce qui signifierait une augmentation de l'ordre de 16 cents du \$100 d'évaluation pour l'ensemble des propriétaires de la municipalité de Thetford-Sud.

Tous ces chiffres ne tiennent pas compte des coûts inhérents à la pose du revêtement bitumineux qui sera toutefois entièrement défrayée par le gouvernement, soit une somme de \$216.566. Ces travaux ne pourraient être réalisés qu'au printemps prochain. Mais, auparavant, il faudra que les contribuables de Thetford-Sud acceptent le projet et c'est ce qui explique l'importante réunion d'information de ce soir.

Glanures thetfordoises

Semaine des caisses

THETFORD-MINES (PS) — La semaine de la Caisse populaire, qui se déroule jusqu'au 18 octobre courant, est l'occasion privilégiée pour souligner l'importante force économique que constituent les Caisses populaires de la région de l'Amiante. Le Mini-Comité des Caisses populaires de la région de l'Amiante c'est: 42.000 membres, \$140 millions d'actif, 183 dirigeants bénévoles, 137 employés, \$72 millions de prêts hypothécaires à 16.100 familles et 8.300 prêts personnels totalisant \$30 millions.

Bourse à des étudiants

D'autre part, fidèle à une tradition qui remonte à quelques années, le Mini-Comité des Caisses pop de la région a encore remis une bourse totale de \$300 à quatre étudiants du Collège de la région de l'Amiante qui, au cours de la dernière année scolaire, ont oeuvré au sein de la coop-étudiante. Six critères bien précis ont permis de choisir les récipiendaires: initiative, disponibilité, esprit de synthèse, dynamisme, esprit d'équipe et sens des responsabilités. Les quatre étudiants choisis sont André Deschamps (\$100), Brigitte Cloutier (\$100), Louise Bolduc (\$60) et Julie Guillemette (\$40).

Contrat fédéral

La compagnie Federal Pants Inc de St-Méthode s'est vue accorder un contrat de \$89.114 pour la fourniture de 21.240 paires de pantalons au ministère de la Défense nationale.

Séance d'information

Conformément à l'article 89 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le Centre d'accueil de Thetford-Mines tiendra une séance publique d'information le 28 octobre à 19h30 à la salle du sous-sol du centre. À l'ordre du jour: mise en place d'un centre de jour et formation d'un comité de bénévoles.

Clinique pour enfants

Cet après-midi de 13h30 à 15 heures, il y aura clinique de puériculture et d'immunisation contre DCT, polio, rougeole et oreillons à la salle communautaire de la Caisse populaire Notre-Dame de Thetford-Mines.

Du bronze pour Gédéon Grenier

VICTORIAVILLE—(DG) Cette année je suis monté sur le podium grâce au travail de tout une équipe et j'ai décroché une médaille de bronze. L'an prochain, nous ferons mieux, nous visons l'or, de déclarer M. Gédéon Grenier au cours d'une petite fête organisée à Victoriaville pour marquer la victoire "d'un petit gars de chez nous" au congrès de l'Association des détaillants en alimentation (ADA) qui avait lieu en fin de semaine passée à Québec.

vigo a également mentionné que Gédéon Grenier est un homme qui s'est attiré le respect par son implication non seulement dans son entreprise où il a plus de 100 employés mais également comme leader dans la région des Bois-Francs.

Mezzanine au pavillon Jean Béliveau

Sur le coup, de déclarer M. Grenier, qui est également conseiller municipal, j'ai été déçu de ne pas avoir remporté la palme. Puis, je me suis ressaisi en constatant que pour monter sur le podium mon équipe et moi nous avons combattu avec 1.999 autres marchés d'alimentation. Des 2.000 que nous étions originellement les juges ont retenu 400 candidatures, puis 27 et seulement 3 finalistes sont montés sur le podium. M. Boucher a ajouté que si les indépendants contrôlent le marché de l'alimentation au Québec c'est grâce à des hommes comme Gédéon Grenier. M. Boucher a également rappelé que la victoire est d'autant plus importante que les critères de sélection étaient directement reliés à la consommatrice. Tout a été analysé à partir de la propriété, des services, de l'accueil, la qualité des produits périssables (viandes, fruits et légumes). Tous les départements ont été passés au crible. La carte de pointage portait sur 250 éléments. Le représentant de Pro-

VICTORIAVILLE—(DG) La présentation de la finale provinciale des Jeux du Québec à Victoriaville aura été une occasion en or pour améliorer le pavillon Jean Béliveau. À défaut du centre communautaire inter-municipal les autorités devront se contenter du pavillon Jean Béliveau. À cet effet, la ville a accordé un contrat de \$32.000 aux entrepreneurs Héroux et Allard, pour l'aménagement d'une mezzanine à l'intention des membres de la presse au pavillon Jean Béliveau. La soumission retenue est un peu plus élevée que prévue, de noter M. Robert Caron. Toutefois, il faut dire que nous avons ajouté certaines spécifications ce qui peut expliquer l'écart de \$2.000 entre nos prévisions et la plus basse soumission. L'aménagement de la mezzanine dotera le pavillon Jean Béliveau d'une quarantaine de sièges additionnels. De plus, d'indiquer M. Caron, les deux extrémités de la mezzanine seront fermées pour en contrôler l'accès.

Octobre 1970 et rapatriement de la constitution:

Du pareil au même pour la SNQ

THETFORD-MINES (PS) — La crise d'octobre de 1970 et le projet de rapatriement unilatéral de la constitution représentent pour la Société nationale des Québécois (SNQ) de la région de l'Amiante du "pareil au même" par les mêmes...

La SNQ affirme qu'elle ne peut plus accorder de crédit à M. Trudeau qui se vante d'insérer dans la constitution canadienne une chartre des droits et libertés "quand on sait qu'il les a bafoués en octobre 70..."

te comme si la constitution était sa propriété exclusive se rivaquant en définitive des motifs des provinces, et niant la nature même du régime fédéral qui est en fait le fruit d'un contrat passé entre divers partenaires.

Trudeau responsable

La SNQ soutient que c'est le gouvernement Trudeau qui est responsable de l'agression politique inqualifiable faite aux Québécois en octobre 70 par le biais des mesures de guerre, agression qui n'avait pour but que d'exploiter et d'aggraver la situation alors prévalante de manière à discréditer le mouvement indépendantiste et les autres forces de changement au Québec.

Des Non insatisfaits

D'autre part, la SNQ prétend que les Québécois, qui ont voté NON au référendum, doivent s'en mordre les pouces. "Trudeau les a trompés encore une fois par son mirage de renouvellement de la constitution." La SNQ précise que toutes les provinces, sauf l'Ontario, ont exprimé leur désaccord envers un rapatriement unilatéral de la constitution. Or, selon la SNQ, "Trudeau se compor-

Moyens irrecevables

Pour la SNQ, si aucun gouvernement ne s'oppose au rapatriement de la constitution, les moyens employés par M. Trudeau sont par contre irrecevables pour l'ensemble du pays et, spécialement pour le Québec qui ne se voit pas reconnu explicitement comme peuple distinct et dont les résultats du référendum sont interprétés comme une acceptation de toutes

les combines du gouvernement fédéral quant à la constitution.

La SNQ affirme que tous les partis politiques au Québec, y compris celui du chef des NON (Claude Ryan), refusent la méthode de rapatriement avancée par le chef du gouvernement central M. Ryan suggère même d'attaquer devant les tribunaux le projet de constitution de Trudeau.

Pour la SNQ, il n'en faut pas plus pour qu'on seveille. Car, les mêmes personnes qui nous ont roulé par la loi des mesures de guerre en 1970 et qui ont réussi à bernier la population du Québec en mai 80 lors du référendum, continuent dans la même ligne méprisante pour la démocratie dans le dossier constitutionnel.

Cours sur le budget

THETFORD-MINES (PS) — Parce qu'il existe beaucoup de préjugés autour du budget, l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de la région de Thetford-Mines commencera bientôt une série de cours ayant pour but de démystifier ces préjugés.

Chaque cours comprend trois rencontres qui, en plus de donner une méthode comptable simple, aide les gens à mieux cerner les modes de consommation et les sensibiliser aux moyens de pressions influençant leur façon de consommer.

L'ACEF dispensera alors de l'information démontrant l'utilité, pour ne pas dire la nécessité, de posséder une méthode budgétaire efficace.

Toutes les personnes intéressées par ces cours n'ont qu'à communiquer avec M. Gonthier au 22 rue de La Fabrique à Thetford-Mines. Le cours est gratuit et les participants n'ont qu'à défrayer l'achat du cahier de budget, soit \$2. La première session de cours débutera le mercredi 29 octobre courant.

CARLSBERG LÉGÈRE



Une bière de son temps brassée chez nous et pour nous.

"TU PARLES D'UNE BONNE BIÈRE"

Pas de comité d'accueil

Nantel prévenu par l'Office?

DRUMMONDVILLE — A la suite de l'incident survenu dimanche alors qu'un handicapé de ville de Laval s'est heurté à une porte close à l'Office des personnes handicapées du Québec après un périple de 109 kms en fauteuil roulant, il a été impossible d'apprendre les raisons exactes de cet imbroglio hier, à Drummondville.

Comme le personnel de l'Office des personnes handicapées du Québec était en congé hier, comme c'était le cas dimanche et samedi, aucune version officielle des faits n'a pu être obtenue auprès des dirigeants de cet

organisme. Le secrétaire général, M. Jean-Jacques Paradis, n'a pu être rejoint pour commentaires.

Selon certaines versions officieuses provenant du personnel de l'office, on a pu savoir

que M. Jacques Nantel avait fait part de ses intentions à l'Office de façon officielle par écrit, il y a quelques semaines. Cependant, un officier de l'Office lui aurait répondu par courrier que ce n'était pas dans les politiques de cet organisme d'avoir quelqu'un sur les lieux en tout temps pour accueillir les manifestants, quelque bonne que soit leur cause. M. Nantel, qui aurait confirmé ce fait, aurait quand

même décidé d'entreprendre sa manifestation, convaincu que quelqu'un serait sur place, ce qui n'a pas été le cas comme La Tribune l'a rapporté hier. Par ailleurs, on a pu savoir que les Groupes populaires associés de Drummondville, qui ont leur quartier général près de l'Office des personnes handicapées sur la rue Goupil, envisagent de s'organiser pour recevoir de tels manifestants, puisque

leur local, la Source, est habituellement ouvert durant les fins de semaine. De plus, leur oeuvre bénévole serait compatible avec la cause des personnes handicapées qui manifestent pour différentes raisons. Des démarches en ce sens ont été entreprises en fin de semaine et devraient aboutir avant longtemps. On sait que M. Nantel a d'ailleurs été conduit à cet endroit dimanche, pour y être réconforté.

Point final au projet St-Damase

DRUMMONDVILLE — Avec l'achat des trois derniers terrains et la construction d'une nouvelle gare du Canadien Pacifique, le point final vient d'être mis à la Cité de Drummondville pour l'élaboration d'un projet vieux de vingt ans, le prolongement de la rue St-Damase.

Ce projet, qui traîne en longueur depuis une couple de décennies et qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive, est maintenant prêt pour sa réalisation: la construction de l'assiette de rue et le pavage, ce qui devrait se faire seulement le printemps prochain.

La Cité de Drummondville vient d'acquiescer les trois derniers terrains qui restaient, soit un de Montréal & Atlantic Railway Co. au coût de \$33.448; un autre de la Société Immobilière Marathon au prix de \$34.816 et un troisième du Cana-

dienn Pacifique pour \$151.736. Cet accord prévoit également des échanges de terrains, des déplacements de services, l'enlèvement de voies ferrées. Il ne reste plus que le versement, par la Cité de Drummondville, des acomptes et l'approbation officielle du gouvernement provincial pour que les travaux soient autorisés. On sait que la Cité de Drummondville a déjà passé en 1978 un règlement d'emprunt pour ces acquisitions mais que, à cause de la lenteur des très complexes

négociations intervenues entre elle et le CP, l'entente vient seulement d'être conclue. Pendant ce temps, une petite gare est en construction près des voies ferrées, en arrière de la Place Drummond. Il s'agit d'un immeuble dont le coût s'élève à environ \$50.000 et qui servira au répartiteur du CP pour voir à la circulation des trains dans la région.

Cette petite gare remplace, on le sait, un édifice en briques et en pierres détruit sous la direction de la Cité de Drummondville l'hiver dernier, démolition qui avait causé tout un émoi dans la population à cause du caractère historique de l'édifice.

Piéton tué sur l'autoroute

DRUMMONDVILLE — Une femme a été tuée hier peu après 18 heures sur l'autoroute 20 près de Drummondville, quand, traversant la voie rapide à pied, elle a été renversée par une automobile. La femme, une personne âgée de 78 ans dont l'identité n'a pas été révélée, a succombé sur le coup. Le choc s'est produit dans la voie qui va de Montréal à Drummondville, à la hauteur de la sortie 160 dominant sur St-Eugène.

Peu après la tragédie mortelle, plusieurs autos se sont tamponnées à peu de distance de là. Précisons que la circulation était très dense hier soir, alors que des centaines d'automobilistes retournaient à domicile après quelques jours de vacances à cause des festivités de l'Action de Grâce. L'accident a d'ailleurs causé d'importants ralentissements de circulation pendant plus de trois heures sur les deux voies de l'autoroute.

La Sûreté du Québec, poste de Drummondville, a été chargée de l'enquête que le coroner Marcel Bernier a réclamée.

Un Salon de l'environnement à Drummondville

DRUMMONDVILLE — Les terrains de l'exposition régionale de Drummondville serviront de site à une première mondiale l'an prochain, alors que plusieurs organismes, associations, commerces et industries et plus de 50.000 personnes se réuniront pour la tenue du Salon de l'Environnement Québec 81. Les 1, 2, 3 et 4 octobre ont en effet été retenus pour la présentation de ce carrefour où l'on parlera de protection et de conservation de l'environnement. De partout, des gens s'amèneront avec des préoccupations des plus diversifiées pour échanger sur tous les aspects du vaste domaine de l'environnement.

«Grâce à cet événement annuel, nous espérons atteindre les buts suivants: sensibiliser la population aux préoccupations environnementalistes, faire connaître les services et les produits qui sont à la disposition des consommateurs, donner aux différents organismes ou associations l'occasion de se faire connaître et de faire partager leurs préoccupations et de participer aux efforts d'éducation en matière d'utilisation et de conservation de

l'environnement.» a fait noter le président, M. Normand Poulin de Drummondville.

Pourquoi Drummondville?

«Malgré leurs facilités intérieures maintes utilisées pour des salons, des endroits comme la Place Bonaventure ou le Vélodrome ne peuvent permettre certaines activités qui exigent beaucoup d'espace et le grand air. Pour un salon de l'environnement qui veut rapprocher les gens de la nature, on a préféré un immense terrain de plus de 800.000 pieds carrés avec des bâtisses qui permettent d'être à l'abri des intempéries tout en allouant des espaces pour les activités de grand air. De plus Drummondville est au coeur du Québec et peut rejoindre quatre millions de consommateurs en moins d'une heure de route. Vraiment, il s'agit d'un endroit privilégié pour tenir un tel événement.» a aussi ajouté M. Poulin.

«Finalement, notons que les principaux sujets traités lors de ce salon seront l'eau, l'air, le sol, la flore, la faune, le plein air et l'énergie.

Fête des caisses pop

DRUMMONDVILLE — Les Caisses populaires du grand Drummondville revêtiront cette semaine leurs plus beaux atours, alors qu'elles célébreront ensemble l'anniversaire de la fondation de la première Caisse par M. Desjardins à Lévis, il y a 80 ans.

C'est sous le slogan «Parlons Desjardins», qui n'est pas sans rappeler le slogan publicitaire «Parlons d'argent» du mouvement des Caisses Populaires, que la semaine des Caisses Pop se mettra en branle avec des activités particulières prévues dans chaque succursale de Drummondville.

Ainsi, à St-Simon, on inaugurera mardi soir l'agrandissement des locaux; à St-Frédéric, il y aura une exposition de tableaux sur le thème du Village québécois d'antan; à St-Joachim, on exposera des tapisseries réalisées par des jeunes; à St-Jean Baptiste, il y aura une journée spéciale pour les gens du 3e âge et à St-Pierre, il y aura une exposition de tableaux variés. Aux Caisses Ste-Thérèse et St-Joseph, il y aura des activités d'ambiance durant toute la semaine. De plus, plusieurs tirages de prix de valeur sont prévus dans nombre de Caisses de la région.

La cueillette dans les usines se fera du 20 au 24 octobre, alors que la porte à porte s'effectuera le 23, de 18h30 à 20 heures.

La Croix-Rouge, c'est un bon placement car des chiffres démontrent 160.000 unités de sang sont requises par année dans pas moins de 70 hôpitaux de l'ouest du Québec.

Croix-Rouge: objectif de \$12,500

DRUMMONDVILLE — C'est du 20 au 24 octobre prochains que se déroulera à Drummondville et dans la région la campagne annuelle de souscription la Société canadienne de la Croix-Rouge.

Sous la présidence de M. Jean Chénier, une équipe de bénévoles sollicitera la population à verser des fonds dans la caisse de cet oeuvre humanitaire.

C'est Me Gilles Gagnon, premier magistrat de la Cité de Drummondville-Sud, qui assume la présidence d'honneur de la campagne. L'objectif de cette année

a été fixé à 12.500 dollars et les bénévoles anticipent l'atteindre de trois façons: par les dons dans les usines (\$3.500), les dons de la population (\$6.000) et les dons des résidents des municipalités avoisinantes (\$3.000).

Les dommages totaux, y compris la perte des deux animaux, sont estimés à \$6000. L'une des bêtes, qui n'est pas morte sur le coup, a été abattue par un vétérinaire appelé sur les lieux par la Sûreté du Québec.

Journée de consultation pour les personnes âgées

DRUMMONDVILLE — C'est aujourd'hui que se tient la journée de consultation des personnes âgées de la région de Drummondville pourront faire part au ministre québécois des Affaires sociales, le Dr Denis Lazure, de leurs commentaires sur le projet de loi politique du troisième âge que le ministre veut présenter à l'Assemblée nationale.

Depuis un certain temps, le ministère des Affaires sociales du Québec travaille à l'élaboration d'un projet de loi politique qui serait de nature à inspirer et à orienter les interventions gouvernementales en ce qui concerne les personnes âgées au Québec.

Cependant, avant que ce projet ne devienne une véritable politique du 3e âge, le ministre, par la voix du ministre Denis Lazure, a d'abord voulu le soumettre à une vaste consultation qui permettra aux personnes âgées elles-mêmes, à leurs associations, aux établissements de santé et de services sociaux et à tous les groupes et personnes intéressés d'exprimer leur point de vue sur le sujet.

Dans la région, le CRSSS-04 a organisé la rencontre pour aujourd'hui au pavillon d'Youville de l'hôpital Ste-Croix entr 13h30 et 16h30. Cette séance sera présidée par le ministre Lazure lui-même ou son adjoint parlementaire et député de Rimouski, M. Alain Marcoux.

C'est d'ailleurs dans le cadre de cette consultation que le CRSSS-04 a fait parvenir au cours des dernières semaines, aux établissements de la région ainsi qu'aux associations, groupes et or-

A brûle-pourpoint

DRUMMONDVILLE — A compter du 20 octobre, le nom de naissance seulement servira d'identification officielle à l'hôpital Ste-Croix de Drummondville.

— 0 —

A l'occasion du dimanche des missions le 19 octobre, le diocèse de Nicolet honorera quatre missionnaires qui se sont dévoués au Brésil, dont c'est le 25ième anniversaire de fondation de la mission cette année. Les missionnaires honorés sont l'abbé Jean-Baptiste Caya, Sr Thérèse del Giudice, Sr Flore Poirier et M. Léopold Hudon.

Auto vs vaches

DRUMMONDVILLE — Deux vaches, qui s'étaient échappées de leur enclos dans le 3ième rang de St-Cyrille, ont été tuées hier matin quand elles ont été heurtées par une automobile. L'accident, survenu vers une heure 30 du matin, n'a pas causé de blessures aux occupants de la voiture. La conductrice a cependant eu très peur et son véhicule est considéré perte complète.

Les dommages totaux, y compris la perte des deux animaux, sont estimés à \$6000. L'une des bêtes, qui n'est pas morte sur le coup, a été abattue par un vétérinaire appelé sur les lieux par la Sûreté du Québec.

trait à l'avenir des personnes âgées du Québec.

Un mois de septembre calme

DRUMMONDVILLE — Le mois de septembre s'est avéré particulièrement calme en ce qui concerne la criminalité dans la municipalité de Drummondville-Sud, mais on remarque un accident mortel, ce qui ne s'était pas produit depuis plusieurs mois.

Julien de Sorel. Ce dernier n'avait subi aucune blessure.

31 effractions

Le rapport des activités policières du 9e mois de l'année laisse en effet voir des diminutions dans pratiquement tous les domaines composant la criminalité et ce en regard du mois de septembre 1979. Au total, 31 infractions ont été signalées au cours du mois, soit 10 de moins que pour la même période l'an dernier.

Les seules augmentations enregistrées sont une infraction d'ordre sexuel, un vol de véhicule-moteur et huit introductions par effraction contre deux seulement

en septembre 79. Il est aussi bon de signaler une baisse de 16 types de crime comparativement à août 80.

Aucun blessé

Par ailleurs, on ne compte aucun accident avec blessés au cours du dernier mois mais on signale quand même 12 accidents avec dommages de moins de 100 dollars et quatre délits de fuite. Comparativement à septembre 79, on note tout de même une baisse de sept dans le nombre d'accidents mais une augmentation substantielle de dix par rapport à août dernier.

Quant au tableau des plaintes générales, on relève 230 cas compara-

tivement à 325 pour le même mois l'an dernier. On se pose toutefois de sérieuses questions relativement au nombre élevés d'évasions au cours de ce mois, soit 13.

Finalement, aucun incendie ne s'est déclaré en septembre dans les limites de Drummondville-Sud.

les petites annonces de
La Tribune
— 569-9501 —
Un petit centre commercial chez soi

“N'EST-CE PAS CHACUN DE NOUS QUI A FAIT DU MOUVEMENT DESJARDINS UNE FORCE ECONOMIQUE IMPORTANTE EN AMERIQUE DU NORD ?”

LE MOUVEMENT DESJARDINS AVEC PLUS DE 11 \$ MILLIARDS D'ACTIF FIGURE BIEN PARI MI LES TITANS FINANCIERS D'AMERIQUE DU NORD. CETTE FORCE ECONOMIQUE PREND RACINE DANS CHACUNE DES 1 370 CAISSES POPULAIRES ET D'ECONOMIE DESJARDINS DU QUEBEC ! ET CETTE BELLE REUSSITE COLLECTIVE REVIENT A CHACUN DE NOUS, MEMBRES DE LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS.

DESJARDINS, C'EST TOUT UN RESEAU DE SERVICES FINANCIERS QUI ENGLOBE :

- PLUS DE 4 MILLIONS DE MEMBRES, 18 600 DIRIGEANTS BENEVOLES, 18 200 EMPLOYES;
- DES SOCIETES D'ASSURANCE-VIE, D'ASSURANCES GENERALES ET DE FIDUCIE;
- DES SOCIETES DE PRETS ET D'INVESTISSEMENTS;
- DES SOCIETES D'EDUCATION ET D'AIDE AU DEVELOPPEMENT DANS LE TIERS-MONDE;
- DES PRETS HYPOTHECAIRES POUR 250 000 FAMILLES QUEBECOISES;
- DES OUTILS MODERNES POUR GERER L'EPARGNE ET LE CREDIT DE TOUS SES MEMBRES

LA SEMAINE DE LA CAISSE POPULAIRE 1980 (DU 12 AU 18 OCTOBRE) EST L'OCCASION PRIVILEGIEE POUR SOULIGNER L'IMPORTANCE DE CHACUN DE NOUS DANS CETTE IMPOSANTE REUSSITE FINANCIERE ET SOCIALE.

